

La Statue de Marie Immaculée de N. -D. de Montréal.

Adresse de remerciement des citoyens au Saint-Père.

On sait que cette belle Statue, aujourd'hui l'objet de la vénération publique de la population catholique de Montréal, est un don fait à notre Eglise par Sa Sainteté N. S. P. le pape Pie IX, le 5 Août 1872. Le 12 du même mois, sur la demande qui lui en fut faite, le Saint-Père daigna accorder une Indulgence de 100 jours à tous les fidèles qui viendraient devant la Sainte Image réciter pieusement trois *Ave Maria*.—L'autographe de cette supplique, le texte de la concession de la dite indulgence écrite sur la même feuille, et la signature du Souverain Pontife, soumis plus tard à la vérification de Mgr. de Montréal, furent reconnus et authentiqués par Sa Grandeur, et son attestation signée de sa main le 4 décembre suivant; 1872).

Cette pieuse Statue, objet d'art remarquable dû(au ciseau d'un artiste Allemand, avait été offerte et donnée au Saint-Père par Son Em. le Cardinal Français Viala Prela, originaire de l'île de Corse, peu de temps avant la définition solennelle du dogme de l'Immaculée Conception, faite par le Vicaire de J.-C., le 8 décembre 1854, la 8ème année de son glorieux Pontificat.

Cette circonstance devait la lui rendre doublement chère; cependant, comme marque de l'affection qu'il porte à notre peuple, et qu'il s'est plu à témoigner en tant de circonstances, aux enfants de notre pays quand ils étaient en armes autour de sa personne auguste, le Saint-Père a bien voulu se dessaisir de cet objet précieux, et pousser l'attention jusqu'à promettre à notre digne Pasteur qui la recevait de sa main, en notre nom, de donner des ordres particulières, pour la sécurité parfaite de l'emballage et du transport.—Grâce à ces ordres en effet, et aux précautions minutieuses qui furent prises pour cela, sous les yeux d'un prélat de la maison pontificale, la Statue arriva à Montréal en parfait état. On se souvient de la démon-